COUNCIL OF EUROPE CONSEIL DE L'EUROPE

EUR-OPA MAJOR HAZARDS AGREEMENT
ACCORD EUR-OPA RISQUES MAJEURS

Strasbourg, le 22 Octobre 2008

AP/CAT (2008) 36
Or. E.

ACCORD EUROPEEN ET MEDITERRANEEN SUR LES RISQUES MAJEURS (EUR-OPA)

LIGNES DIRECTRICES DU PROGRAMME D'ACTIVITES 2009

Projet

Note établie par le Secrétariat Exécutif de l'Accord européen et méditerranéen sur les risques majeurs (EUR-OPA)

2007 YEARS/ANS

VUE D'ENSEMBLE DES ACTIVITES

Gérer les organes statutaires de l'Accord

Objectif à long terme

Promouvoir la coopération des Etats membres de l'Accord dans la gestion des risques naturels et technologiques majeurs.

Objectif à moyen terme

Suivre la mise en œuvre du Plan à Moyen Terme 2007-2011 adopté par les Ministres lors de la 11e Session Ministérielle de l'Accord tenue à Marrakech le 31 octobre 2006.

Objectif à court terme

Améliorer l'efficacité de la prise de décision des organes statutaires, étendre l'Accord à de nouveaux états. Accroître la visibilité de l'Accord et faire connaître ses réalisations.

1. Promouvoir les aspects institutionnels, législatifs et politiques

Objectif à long terme

Encourager les états à élaborer et améliorer, si besoin est, leurs cadres institutionnels, législatifs et politiques pour réduire les risques de catastrophes et mieux protéger les citoyens.

Objectif à moyen terme

Adopter de nouvelles législations et bonnes pratiques pour réduire les risques de catastrophe. Créer des plateformes nationales sur la réduction des risques de catastrophe dans tous les Etats membres. Intégrer les différents acteurs institutionnels et la société civile dans la réduction des risques de catastrophe.

Objectif à court terme

Promouvoir et mettre en réseau les plateformes nationales. Collecter et analyser les bonnes pratiques des collectivités territoriales en matière de réduction des risques de catastrophe.

2. Bâtir une culture de réduction du risque de catastrophe

Objectif à long terme

Construire des sociétés plus résilientes par l'échange d'informations techniques, la formation de spécialistes, le développement de l'éducation et la sensibilisation du public à la réduction des risques de catastrophe.

Objectif à moyen terme

Promouvoir et soutenir la création et le maintien de masters et diplômes euro-méditerranéens appropriés dans le domaine de la gestion des risques ainsi que de cours de formation pour les spécialistes des secours, les décideurs, les enseignants et les responsables des plans de développement. Promouvoir l'élaboration, la diffusion et l'emploi de matériels pédagogiques destinés à la communauté scolaire qui lui permettent de mieux parer au risque. Promouvoir les publications et l'information multimédia sur la réduction des risques de catastrophe à destination du grand public.

Objectif à court terme

Diffuser le bilan des expériences en matière de masters européens sur la réduction des risques de catastrophe et promouvoir les formations supérieures européennes dans ce domaine. Enrichir le site Web interactif sur l'éducation à la réduction de risques.

3. Promouvoir la coopération scientifique et technique, l'évaluation des risques, l'alerte précoce et la réduction des facteurs de risques sous-jacents

Objectif à long terme

Bâtir des sociétés plus résilientes en évaluant la vulnérabilité des populations aux risques naturels et technologiques, promouvoir le développement de systèmes d'alerte précoce efficaces et encourager la prise en compte des risques de catastrophes dans l'aménagement du territoire et les projets de développement.

Objectif à moyen terme

Recueillir, analyser et diffuser les informations techniques relatives aux risques, et en particulier, identifier des indicateurs et élaborer des cartes multirisques. Promouvoir la création de réseaux en matière de risques sismiques, incendies de forêts, risques marins, glissements de terrains, inondations et protection et restauration du patrimoine naturel et culturel dans les régions exposées à des risques majeurs. Elaborer et promouvoir des outils d'information qui puissent aider les décideurs dans les situations d'urgence.

Objectif à court terme

Echanger informations et connaissances et mise en réseau sur quelques thèmes prioritaires (feux de forêt, risques résultant du changement climatique).

4. Préparation et réactions efficaces grâce aux activités de services

Objectif à long terme

Promouvoir une approche coordonnée au sein des dispositifs opérationnels et des systèmes de communication à même d'assurer une réaction efficace lors de catastrophes transfrontalières (notamment lors d'inondations) et dans les situations qui dépassent les compétences nationales (en particulier les tremblements de terre) et promouvoir l'assistance psychologique aux victimes de catastrophes, en particulier aux enfants.

Objectif à moyen terme

Maintenir et améliorer le système EXTREMUM capable d'évaluer rapidement les conséquences des catastrophes. Mettre en place des réseaux de psychologues formés à l'assistance aux victimes de catastrophes.

Objectif à court terme

Assurer la fiabilité du système EXTREMUM et sa mise en œuvre dans un délai de deux heures, selon l'urgence de l'exercice. Développer des réseaux nationaux de psychologues spécialisés dans l'assistance aux victimes de catastrophes.

Activités pour 2009

Crédits prévus en €

0. Dépenses des organes statutaires	122.000
0.1. Réunions du Comité des Correspondants Permanents	
o Interprétation (3 langues)	22.000
o Frais de voyage et de séjour engagés par certains délégués	15.000
o Frais de voyage et de séjour des experts invités	8.000
2 réunions (Paris, 2 jours + ???, 2 jours)	
0.2. Réunions du Bureau du Comité des Correspondants Permanents	
o Interprétation (2 langues)	5.000
o Frais de voyage et de séjour engagés par les membres du Bureau	6.000
2 réunions (Paris, 1 jour chacune)	
0.3. Réunions des Directeurs de Centres Spécialisés	
o Interprétation (3 langues)	11.000
o Frais de voyage et de séjour des experts invités	8.000
1 réunion (Paris, 2 jours)	
0.4. Suivi des travaux techniques	
o Frais de voyage et de séjour engagés par les auditeurs	17.000
5 audits par an	
0.5. Déplacement des experts et du Secrétariat	
o Frais de voyage et de séjour engagés par les experts et le Secrétariat pour assister à d'autres réunions revêtant un intérêt particulier	30.000

1. Promouvoir les aspects institutionnels, législatifs et politiques	35.000
A. Les politiques	***15.000***
1.1. Aide au lancement des plateformes nationales	10.000
Voyages locaux et séjour d'experts	
1.2. Survey national sur les politiques et les pratiques de réduction des risques	5.000
Un pays volontaire par an	
B. Aspects législatifs	***20.000***
1.3. Groupe de spécialistes sur les aspets législatifs et administratifs	5.000
Frais de voyage et de séjour de 5 experts (???, 1 jour)	
1.4. Etudes par pays sur les autorités locales et régionales et la prévention des catastrophes	10.000
1.5. Soutien à la mise en place du réseau d'autorités locales et régionales sur les risques radiologiques	5.000

2. Bâtir une culture de réduction du risque	60.000
A. Formation	***25.000***
2.1. Groupe de spécialistes sur l'éducation supérieure et professionnelle aux risques *Frais de voyage et de séjour de 5 experts (???, 1 jour)*	5.000
2.2. Soutien aux modules de masters organisés par les Centres spécialisés	20.000
B. Education scolaire	***25.000***
2.3. Groupe de spécialistes sur l'éducation scolaire (BE-SAFE-NET) *Frais de voyage et de séjour de 5 experts (???, 2 jours)*	5.000
2.4. Préparation de material pédagogique pour l'éducation scolaire à la réduction des catastrophes	10.000
2.5. Expériences pilotes menées en milieu scolaire par les Centres spécialisés	10.000
C. Information et sensibilisation	***10.000***
2.6. Gestion du site web de l'Accord EUR-OPA	p.m.
2.7. Publication du 2ème volume de la série « Aléas et Risques »	5.000
2.8. Base de données sur les Masters sur les aléas et les risques	5.000

3. Promouvoir la coopération scientifique et technique, l'évaluation du risque, l'alerte précoce et la réduction des facteurs de risque sous-jacents	**80.000**
A. Vulnerabilité et risque	***15.000***
3.1. Groupe de spécialistes sur les aspects de vulnerabilité *Frais de voyage et de séjour de 5 experts (???, 1 jour)*	5.000
3.2. Evaluation et cartographie des risques	10.000
B. Feux de forêt	***10.000***
3.3. Stratégies régionales de coopération pour la gestion des feux *Suivi de l'étude de cas concernant le Sud Est Européen*	10.000
C. Patrimoine culturel en danger	***15.000***
3.4. Groupe de spécialistes sur le Patrimoine Culturel et les Risques *Frais de voyage et de séjour de 5 experts (Athènes, 2 jours)*	5.000
3.5. Atelier sur la Protection de l'Héritage Culturel face aux risques	10.000
D. Risque sismique	***10.000***
3.6. Atelier sur la méthodologie et les outils pour l'aléa sismique	10.000
E. Impact du changement climatique	***15.000***
3.7. Atelier sur l'impact du changement climatique sur les risques liés à l'eau *(Espagne, 2 jours)*	15.000
F. Autres coopérations scientifiques et techniques	***15.000***
3.8. Promouvoir la coopération par des séminaires et réunions des Centres spécialisés	15.000

4. Préparation et réactions efficaces grâce aux activités de service	**50.000**
A. Coopération dans les situations d'urgence	***40.000***
4.1. Gestion du système d'alerte précoce (EWS) *Contribution aux coûts opérationnels du CSEM*	20.000
4.2. Gestion et fonctionnement d'EXTREMUM	10.000
4.3. Evaluation des dommages post catastrophe	10.000
B. Aide psychologique	***10.000***
4.4. Contribution à un cours de formation de l'EFPA sur les risques majeurs	10.000

5. Subventions aux Centres spécialisés	**220.000**
Contribution au développement de projets des Centres avec des visées internationales	220.000

TOTAL 1-5	**445.000**